

■ **Gemmocoop**, à Versoix, société coopérative, favoriser, entre ses membres, l'achat et la vente de pierres précieuses, etc. (FOSC du 10.02.1986, p. 509). La société coopérative est transformée en société anonyme conformément au bilan de transformation du 31-10-2003 certifié conforme et exact. Nouvelle raison sociale: **Gemmocoop SA**. Le capital social de CHF 100'000, entièrement couvert, est converti en capital-actions. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 200 actions de CHF 500, au porteur. But modifié: vente, achat, négoce et transformation de pierres précieuses. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 16.12.2003. Gros Roger et Sanz Jan ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Sanz Claude, jusqu'ici secrétaire, reste administrateur unique et signe désormais individuellement; ses pouvoirs sont modifiés en ce sens.

Journal no 1321 du 30.01.2004  
(02104872 / CH-660.0.526.981-0)